

POLITIQUE FAMILIALE DE LA MRC DE CHARLEVOIX 2016-2020



- BAIE-SAINT-PAUL
- PETITE-RIVIÈRE-
SAINT-FRANÇOIS
- SAINT-URBAIN
- SAINT-HILARION
- LES ÉBOULEMENTS
- L'ISLE-AUX-COUDRES



AMÉLIORONS LES CONDITIONS DE VIE DE NOS FAMILLES !

MOT DU PRÉFET



C'est avec fierté que nous vous présentons la Politique familiale de la MRC de Charlevoix 2016-2020. En 2008, la MRC rédigeait sa deuxième politique intitulée « *La famille au cœur de nos décisions* ». Cet outil a permis aux élu(e)s de développer le « réflexe famille » dans les prises de décision et de mettre en œuvre des actions et des projets concrets pour améliorer les milieux de vie de nos familles. En 2016, il est primordial de réaffirmer cette volonté. Ainsi, la MRC de Charlevoix, grâce au financement des Alliances pour la solidarité et l'inclusion sociale, lié à la CRÉ de la Capitale-Nationale et au Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), a procédé à la révision de sa Politique familiale, en mettant à jour le plan d'action de la MRC et ceux de chaque municipalité. Ces plans d'action couvriront une période de 5 ans, soit de 2016 à 2020.

Cette version de notre politique intègre de nouvelles visées : pour que TOUTES nos familles aient accès au bien-être et à la santé, on doit réduire les écarts liés à la pauvreté et l'exclusion sociale et créer des environnements qui favorisent la participation citoyenne et l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Avec ces visées, nous souhaitons améliorer les conditions de vie des familles, incluant celles qui vivent plus de difficultés.

J'aimerais, au nom du conseil des maires de la MRC de Charlevoix, remercier les élu(e)s, les employé(e)s municipaux, les partenaires qui œuvrent auprès des familles et les citoyen(ne)s qui ont travaillé à la réalisation de cette démarche de renouvellement. De plus, j'aimerais remercier les conseils municipaux de chaque municipalité qui ont pris le temps d'analyser et d'adopter les différents plans d'action et qui, en collaboration avec les partenaires et les citoyen(ne)s, procéderont à la mise en œuvre de ces plans d'action. **Ensemble, nous contribuons à améliorer les conditions de vie de nos familles !**

Claudette Simard

Claudette Simard, préfète de la MRC de Charlevoix

TABLE DES MATIÈRES

1 ■ ■ Mot du préfet

2 ■ ■ Politique familiale

■ ■ Définition de la famille

3 ■ ■ Principes directeurs

4 ■ ■ Enjeux

5 ■ ■ Comités

6 ■ ■ Champs d'intervention
des plans d'action

PLANS D'ACTION ■ ■ ■

8 ■ ■ MRC de Charlevoix

12 ■ ■ Ville de Baie-Saint-Paul

16 ■ ■ Municipalité de Petite-
Rivière-Saint-François

19 ■ ■ Municipalité
de Saint-Urbain

22 ■ ■ Municipalité
de Saint-Hilarion

25 ■ ■ Municipalité
des Éboulements

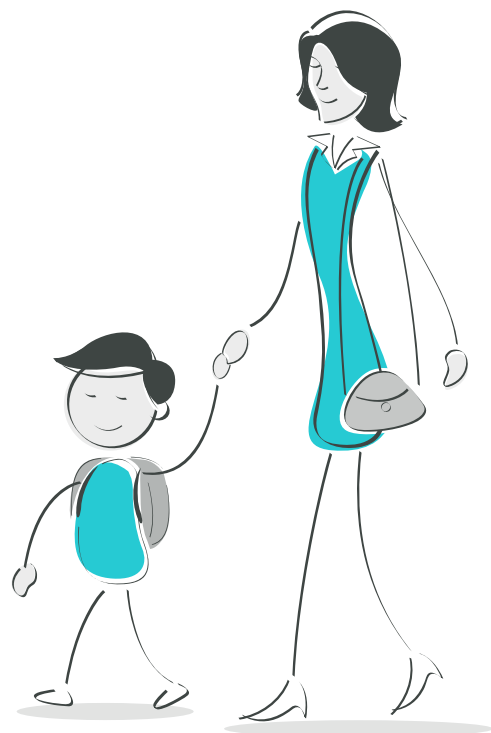
29 ■ ■ Municipalité
de l'Isle-aux-Coudres

POLITIQUE FAMILIALE

Une *politique familiale* sert de guide aux élu(e)s municipaux dans leurs décisions sur des sujets qui peuvent avoir un impact sur la vie de nos familles dont celles qui vivent plus de difficultés. Elle est également un outil de référence pour les différentes organisations qui travaillent avec les familles de notre région. Elle permet d'assurer une cohérence et une continuité dans les décisions et actions qui concernent les familles. La révision de la politique familiale est l'occasion de dresser un bilan des anciens plans d'action, d'actualiser le portrait des familles et de revoir collectivement les priorités d'action, en favorisant la participation des principales concernées : nos familles.

FAIRE AVEC LES PREMIERS CONCERNÉS, POURQUOI ?

Permettre aux citoyen(ne)s de s'exprimer sur les différentes décisions municipales est un principe de base des systèmes démocratiques. De plus, on sait qu'en favorisant la participation citoyenne, on crée des milieux de vie dynamiques, propices à la santé socio-économique des collectivités. C'est pourquoi, avec la collaboration de *Charlevoix des parents* et des membres du comité consultatif, le renouvellement de la politique familiale s'est réalisé avec des citoyen(ne)s. Ils/elles se sont impliqué(e)s dans la préparation des plans d'action municipaux, dans la mobilisation d'autres citoyen(ne)s et dans les consultations municipales. Ces gens d'action, qui ont à cœur le développement de leur municipalité, contribueront sans contredit au succès de la mise en œuvre de la *politique familiale*.



DÉFINITION DE LA FAMILLE

Bien qu'il y ait de nombreuses définitions de la famille, nous souhaitons retenir la définition la plus inclusive possible. Ainsi, nous vous proposons de définir la famille comme étant :

« Un regroupement de personnes, jeunes ou moins jeunes, uni par des liens biologiques, et/ou légaux, et/ou par un attachement émotif profond. Il y a différents modèles de familles : traditionnelles, monoparentales, reconstituées, homosexuelles, élargies, etc. La famille est le premier lieu d'apprentissage et de socialisation des individus. Chaque membre d'une même famille est lié par un sentiment d'appartenance et se considère comme étant un membre à part entière. En interactions constantes, les membres amènent la famille à être en perpétuel développement et, de ce fait, à la recherche d'un équilibre fonctionnel. »

Considérant que les démarches Municipalités amies des aînés (MADA) et Collectivités amies des jeunes (CADJ) se sont réalisées récemment dans la MRC, un accent particulier a été mis sur les besoins des familles lors de la démarche de renouvellement de la politique familiale. Cependant, ces démarches combinées permettront aux acteurs du milieu de mettre en œuvre des plans d'action concertés qui répondront aux besoins actuels de l'ensemble des membres de la famille.

PRINCIPES DIRECTEURS

La mise à jour de la politique familiale 2016-2020 fût l'occasion de réaffirmer la pertinence de ces trois principes directeurs : **1 - Avoir le « réflexe famille »**, **2 - Mettre en œuvre des actions et des projets concrets**, **3 - Réaliser ces actions collectivement**. De plus, dans cette version actualisée, un nouveau principe s'est ajouté : **4 - développer le « réflexe de l'inclusion socio-économique »**. L'ajout de ce principe peut nous aider à réduire les écarts de bien-être et de santé liés à la pauvreté et l'exclusion sociale.

PRINCIPE 1 : AVOIR LE « RÉFLEXE FAMILLE »

Le « réflexe famille » doit faire partie de l'ensemble des prises de décision de la part des élu(e)s municipaux, qui doivent instaurer un automatisme les amenant à considérer les impacts sur les familles en amont de chaque décision.

PRINCIPE 2 : METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES PROJETS CONCRETS

La famille est la principale richesse des municipalités. Le développement d'un milieu de vie de qualité, répondant à leurs préoccupations et aspirations, se traduit par l'élaboration de plans d'action et ensuite, par la mise en œuvre de projets particuliers.

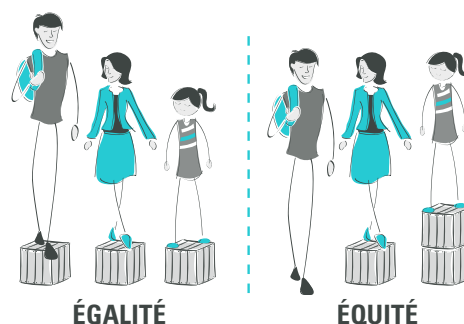
PRINCIPE 3 : RÉALISER CES ACTIONS COLLECTIVEMENT

Le soutien au bien-être des familles demeure une responsabilité collective que la MRC partage avec les municipalités, les regroupements et organisations qui travaillent avec la famille et avec la population.



PRINCIPE 4 : DÉVELOPPER LE « RÉFLEXE DE L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE »

Ce principe découle des travaux réalisés avec l'approche territoriale intégrée, en place dans la MRC de Charlevoix depuis 2013. Dans Charlevoix, on constate que les écarts socio-économiques s'accroissent entre les zones favorisées et les zones défavorisées, ce qui influence le bien-être et la santé de plusieurs familles. Pour que toutes les familles aient accès au bien-être et à la santé, incluant celles qui vivent le plus de difficultés, nous croyons que cette question doit précéder toutes les décisions des élu(e)s : « Ce projet contribuera-t-il à l'exclusion socio-économique des familles qui vivent le plus de difficultés ? » L'ajout de ce principe nous invite à mettre en place des outils qui permettront, en amont, de mesurer les impacts des projets. Ainsi, le principe de l'inclusion socio-économique pourra éclairer les décisions permettant de progresser dans le sens de la réduction des écarts de bien-être et de santé plutôt que l'inverse.



À l'échelle municipale, pour que toutes les familles puissent profiter des actions et projets mis en place avec cette politique, on doit considérer les réalités particulières des familles qui vivent le plus de difficultés et s'y ajuster. C'est pourquoi, pour que toutes les familles aient accès au bien-être et à la santé, nous devons prioriser le principe d'équité, au principe d'égalité.

ENJEUX

- 1 Améliorer les conditions de l'ensemble de nos familles, par municipalité, de façon continue :** Permettre à tous les membres de l'ensemble de nos familles d'évoluer dans un milieu sain et stimulant, en tenant compte des réalités des familles qui vivent plus de difficultés.
- 2 Assurer un développement régional durable :** Permettre à nos familles de répondre à leurs besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.
- 3 Favoriser un dynamisme socio-économique inclusif :** Soutenir l'accueil et la rétention des familles dans les différentes municipalités par la mise en place de mesures qui les incitent à rester et s'investir dans la dynamique socio-économique, en tenant compte des réalités des familles qui vivent plus de difficultés.



LE COMITÉ CONSULTATIF

Afin de mener à bien ce projet de renouvellement, un comité consultatif a été mis sur pied dans la MRC. Composé de différents représentant(e)s, qui agissaient à titre de relayers auprès de leur réseau, ce comité a actualisé le portrait des familles de la région, identifier et récolter les données manquantes, évaluer les plans d'action 2008-2012 et réaliser la mise à jour des plans d'action 2016-2020. Les cinq rencontres du comité consultatif ont permis la réalisation d'un plan d'action pour la MRC, contenant différents axes d'intervention (loisirs sportifs et culturels; urbanisme, environnement et qualité de vie; habitation; vie communautaire; santé et sécurité publique; transport; organisation municipale et communication).



LES COMITÉS « FAMILLE »

Dans chacune des municipalités, des comités « Famille » se sont formés pour préparer les plans d'action municipaux et contribuer à l'organisation des consultations municipales. Composé d'employé(e)s et d'élue(s) municipaux, de citoyen(ne)s et de représentant(e)s d'organisations du milieu, ces comités ont joué un rôle essentiel dans la réalisation de cette politique et dans l'appropriation citoyenne de la démarche.

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF

MRC DE CHARLEVOIX

- Sylvie Germain, agente de développement rural
- Émilie Dufour, conseillère en développement social et responsable de l'approche territoriale intégrée (ATI)
- Julie Campeau, chargée de projet pour le renouvellement de la politique familiale

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE CHARLEVOIX

- Petite-Rivière-Saint-François: Jérémie Provencher, agent de développement et de loisirs
- Baie-Saint-Paul: Gilbert Gaudreault, conseiller municipal et Myriam Cloutier, animatrice, loisirs et culture
- Saint-Urbain: Claudette Simard, mairesse
- Saint-Hilarion: Stella Tremblay, conseillère municipale et Nadine Perron, secrétaire administrative
- Les Éboulements: Emmanuel Deschênes, conseiller municipal
- L'Isle-aux-Coudres: Violette Bouchard, conseillère municipale

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE:

- Sara Coulombe, intervenante communautaire

COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX

- Isabelle-Anne Messier, agente de développement

REGROUPEMENTS D'ORGANISATIONS « FAMILLE »

Table Famille

- Claudia Bouchard, co-coordonnatrice pour la Table Famille
- Mylène Julien-Morin, intervenante pour le programme famille, Agir ensemble pour nos enfants (Centre des femmes de Charlevoix)

Cap jeunesse

- Cassandre Lessard, coordonnatrice de la Maison des jeunes La Baraque des Éboulements

Énergie Charlevoix

- Roxanne Duby, coordonnatrice

Représentant(e)s de parents

- Marie-Emmanuelle Coté, agente de participation citoyenne pour Charlevoix des parents
- Anne-Marie Huot, parent

CHAMPS D'INTERVENTION DES PLANS D'ACTION

LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS

L'axe d'intervention des loisirs sportifs et culturels a occupé une part très importante lors des échanges, nous menant à planifier des espaces, de l'équipement et des activités accessibles pour les familles.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

La création d'environnements qui favorisent le maintien et le développement des saines habitudes de vie a été discutée. Le prolongement de pistes cyclables et l'aménagement de parcs et d'espaces verts ont, entre autres, fait partie de ces discussions.

HABITATION

Les municipalités peuvent stimuler et contrôler l'évolution de la fonction résidentielle, notamment par l'introduction de réglementations et de mesures. Dans les échanges, la question de l'accès à l'habitation a occupé une place importante.

VIE COMMUNAUTAIRE

L'épanouissement et le bien-être des familles passent, entre autres, par leur participation aux activités des organismes communautaires. Reconnaisant le rôle majeur que jouent ces organismes auprès des familles, les municipalités et la MRC souhaitent faire connaître leur travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

En plus de leur pouvoir en cas de délits, de désastres naturels ou d'incendies, les municipalités peuvent être proactives en matière de sécurité publique et d'accessibilité à des services de santé de qualité.

TRANSPORT

Considérant les nombreux besoins en transport, l'éloignement entre les municipalités et la faible densité de population, la mobilité collective a fait l'objet d'une réflexion commune aux deux MRC. Un forum territorial a mené à un *plan de transition en mobilité collective*, contenant des solutions pour faciliter le déplacement des familles.

ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION

Les élu(e)s ont la responsabilité de rendre leur municipalité agréable et facilitante pour les familles, en portant attention à leur intégration socio-économique. Pour faciliter le partage de l'information destinée aux familles, des stratégies de communication seront développées.



PLANS D'ACTION 2016 2020



MRC DE CHARLEVOIX



Située dans la région de la Capitale-Nationale, la municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix regroupe six municipalités et couvre un vaste territoire d'une superficie de 3 800 km carrés, qui comptait, en 2015, 13 315 habitants. La MRC de Charlevoix est située entre le fleuve, au sud, et un vaste territoire montagneux, au nord, qui comprend notamment le Parc national des Grands-Jardins, localisé au cœur du Territoire non-organisé (TNO) du Lac-Pikauba, dont la gestion relève de la MRC de Charlevoix. Parmi ses six municipalités, notons la présence d'une ville phare, Baie-Saint-Paul. À cette ville phare se joignent cinq municipalités : Petite-Rivière-Saint-François, Saint-Urbain, Saint-Hilarion, Les Éboulements et L'Isle-aux-Coudres. La MRC accueille des équipements et institutions de classe internationale : l'Hôtel Le Germain Charlevoix, le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, le Parc national des Grands-Jardins et le Massif de Charlevoix. De plus, de nombreux équipements régionaux agrémentent le territoire. Le premier secteur d'activité économique en importance de la MRC est celui des services d'hébergement et de restauration, suivi des soins de santé et assistance sociale et du commerce. La MRC de Charlevoix accueillait, en 2011, 1 955 familles avec enfant(s) à la maison. Sa population était alors en décroissance.

Préfet : Claudette Simard
Directrice générale : Karine Horvath

4, place de l'Église, local 201
Baie-Saint-Paul (Québec)
G3Z 1T2

Téléphone : 418.435.2639
Télécopieur : 418.435.2666

mrc@mrccharlevoix.ca
www.mrccharlevoix.ca

Population 2015	13 315 personnes
Population 2011	13 400 personnes
Variation	-85

Pourcentage de la population âgée entre 0 et 14 ans (2015)	13 %
Pourcentage de la population âgée entre 15 et 24 ans (2015)	9 %
Pourcentage de la population âgée de 55 ans et plus (2015)	45 %
Nombre de familles (2011)	3 850
Nombre de familles avec enfant(s) à la maison (2011)	1 955
Nombre de familles monoparentales (2011)	450
Revenu médian des familles avant impôt (Charlevoix, 2012)	68 530 \$
Revenu médian des familles monoparentales avant impôt (Charlevoix, 2012)	46 360 \$

<http://www.stat.gouv.qc.ca>



LOISIRS CULTURELS ET SPORTIFS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

ACTIONS

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement de liens cyclables intermunicipaux | <ul style="list-style-type: none"> • Cibler et développer des circuits intermunicipaux • Sécuriser et promouvoir les circuits cyclables existants, en priorisant ceux qui sont accessibles aux familles |
| <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement de sentiers de randonnée pédestre et du sentier transcanadien | <ul style="list-style-type: none"> • Consolider, développer et entretenir le réseau actuel, en priorisant les sentiers qui sont accessibles aux familles • Promouvoir l'accessibilité de ces sentiers pour les familles en y organisant des activités familiales |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et promouvoir des outils pour soutenir les municipalités dans la diversification de l'offre en loisir et dans le partage de ressources | <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien de la Table de concertation en loisir, en axant autant sur le développement des loisirs culturels que sportifs • Maintenir le programme estival « <i>Es-tu un patrimoine ?</i> », en concordance avec les intérêts des jeunes • Poursuivre les activités de la Table de concertation sur le service des bibliothèques, de sorte à maintenir la diversification de l'offre d'activités dans les bibliothèques • Faciliter les communications entre la Table de concertation sur le service des bibliothèques et les organismes qui travaillent en éveil à la lecture et à l'écriture • Initier la mise en place d'un partenariat avec la Commission scolaire de Charlevoix de sorte à permettre l'accès aux gymnases des écoles primaires de chaque municipalité les soirs et les fins de semaine • Poursuivre le soutien au développement du Camp Le Manoir, pour qu'il soit accessible aux jeunes résidents de la MRC, incluant les jeunes adolescents |
| <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accessibilité aux loisirs culturels et sportifs pour l'ensemble des familles de la MRC de Charlevoix et particulièrement celles qui y ont peu ou pas accès | <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître (et développer) le Fonds Jeunesse Desjardins pour les jeunes de moins de 18 ans • Faire connaître (et développer) le programme Accès-Loisirs pour les adultes, en insistant davantage sur le fait que la population ciblée a droit à ces programmes, et ainsi défaire la crainte d'être stigmatisée • Améliorer les activités d'inscription aux loisirs dans les différentes municipalités (simplifier et optimiser) • Améliorer les plages horaires des activités offertes aux familles dans les différentes municipalités de sorte à s'adapter à leur réalité • Promouvoir les loisirs culturels et sportifs gratuits |

TRANSPORT

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

ACTION

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'adéquation entre les besoins et les services en transport dans Charlevoix, en favorisant la solidarité et l'inclusion sociale | <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et consolider l'offre de service, en fonction des capacités du territoire, qui permettra de mieux répondre aux besoins de déplacement des familles (<i>se référer aux objectifs du plan de transition en transport commun aux MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est</i>) |
|--|---|

MRC DE CHARLEVOIX

HABITATION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Développer des stratégies innovantes qui favorisent l'accès à l'habitation - sociale, communautaire, intergénérationnelle et écologique - dans une perspective d'inclusion sociale et de solidarité

ACTIONS

- Identifier les enjeux en matière d'habitation (incitatifs financiers, formules d'habitation, règlements municipaux, programmes de soutien régionaux, provinciaux et fédéraux, autres)
- En lien avec les enjeux identifiés, répertorier les initiatives rurales existantes, qui sont viables et novatrices
- Informer et outiller les municipalités sur les stratégies innovantes qui favorisent l'accès à l'habitation - sociale, communautaire, intergénérationnelle et écologique - dans une perspective d'inclusion sociale et de solidarité
- Soutenir et promouvoir la mise en place de pistes d'intervention en favorisant l'inclusion sociale et la solidarité

- Faciliter l'accessibilité à la propriété

- Promouvoir les mesures existantes permettant l'accessibilité à la propriété et la rénovation
- Sensibiliser les municipalités et les institutions financières à revoir les seuils d'accessibilité à leurs incitatifs financiers

VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Soutenir la pérennité des Maisons des jeunes de chaque municipalité

ACTIONS

- Poursuivre le soutien financier des Maisons des jeunes et inciter les municipalités à poursuivre ce soutien ou à le bonifier
- Valoriser et promouvoir les services offerts par les Maisons des jeunes

- Faire la promotion des services offerts par les organismes auprès des municipalités de la MRC de Charlevoix

- Mettre en place des outils de communication communs favorisant le partage d'information et les collaborations entre les acteurs du développement social, dont les élus municipaux et le personnel municipal *(se référer aux objectifs du Plan de communication ATI, commun à la MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix)*

- Favoriser l'offre de services pour les familles dans les municipalités

- Soutenir les municipalités dans leurs projets, en partenariat avec les organismes œuvrant auprès des familles, pour favoriser le développement d'activités durables pour les enfants de 0 à 17 ans
- Soutenir et outiller les municipalités dans le référencement des populations plus vulnérables vers les services sociaux adéquats

- Soutenir les municipalités et les organisations dans la mobilisation et la rétention de bénévoles

- Développer un répertoire des outils existants en mobilisation et en rétention des bénévoles
- Valoriser le bénévolat, et les bons coups réalisés par des bénévoles, en fonction des groupes d'âge

- Soutenir l'harmonisation des concertations du secteur « famille, enfance, jeunesse »

- Supporter la planification stratégique regroupant des tables Jeunesse



SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre la pratique sécuritaire du transport actif dans les municipalités

ACTIONS

- Explorer des alternatives pour faciliter et sécuriser le transport actif en hiver
- Établir une stratégie au sein du comité de sécurité publique de la MRC de Charlevoix pour favoriser le respect des limites de vitesse à l'intérieur des noyaux villageois
- Établir une stratégie au sein du comité de sécurité publique de la MRC de Charlevoix pour améliorer la sécurité des piétons
- Établir une stratégie au sein du comité de sécurité publique de la MRC de Charlevoix pour favoriser un meilleur partage de la route entre les cyclistes, en accordant un intérêt particulier aux cyclistes en famille, et les autres usagers de la route

- Accroître la santé et la sécurité des familles

- Promouvoir la Fête de la sécurité auprès de chaque municipalité
- Soutenir le réseau d'aide alimentaire dans la récupération et la distribution de denrées saines et la promotion des activités

ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer le partage d'information entre les élus municipaux, le personnel municipal et les acteurs du développement social de la MRC de Charlevoix

ACTIONS

- Poursuivre le développement de la structure organisationnelle de l'ATI, pour optimiser la collaboration et la communication entre les acteurs du développement social intégré, dont les organismes du milieu et les municipalités (*se référer au projet de développement social intégré (la suite)*)
- Mettre en place des outils de communication communs favorisant le partage d'information entre les élus municipaux, le personnel municipal et les acteurs du développement social intégré :
 - Deux assemblées par année pour se réseauter, partager l'information et avancer collectivement les chantiers (*se référer aux objectifs du Plan de communication commun des ATI de la MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix*)
- Développer une stratégie d'information et de collaboration, s'adressant aux élus municipaux, portant sur l'ensemble des acteurs, des projets et des outils, qui peuvent les accompagner dans l'exercice de leur mandat en lien avec les familles

- Améliorer le transfert d'information du milieu municipal vers la population

- Offrir une formation sur la gestion des médias sociaux aux municipalités

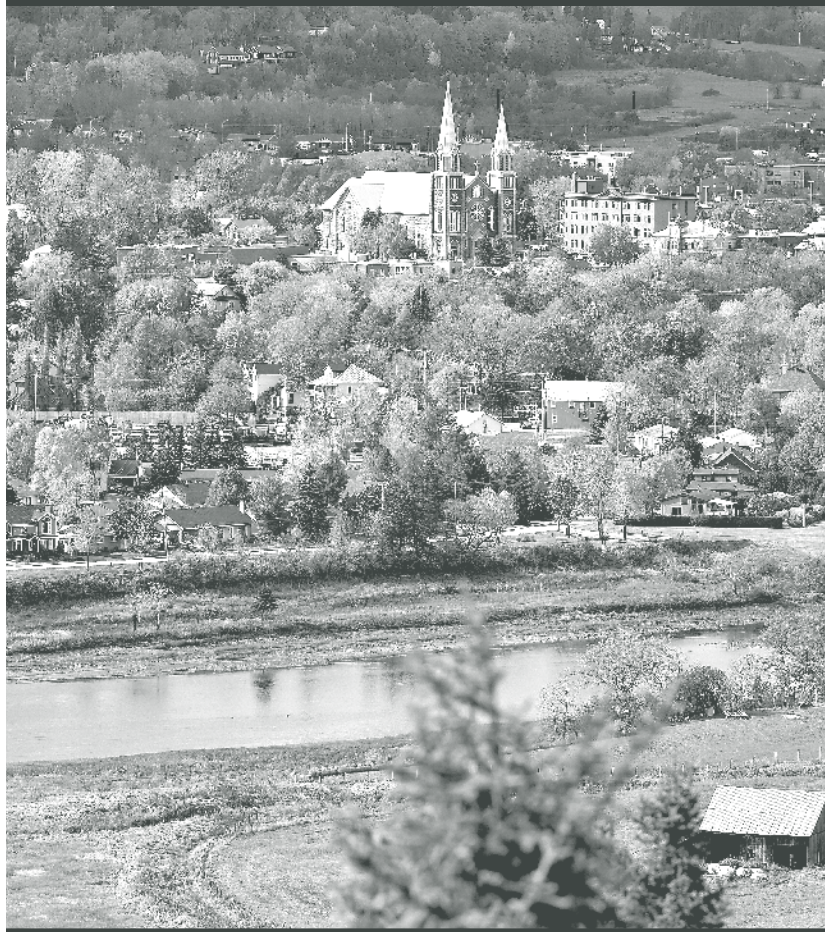
- Contrer les préjugés

- Mettre en place des actions et des stratégies qui permettront de lutter contre les préjugés face aux familles vivant en contexte de vulnérabilité et face aux nouveaux arrivants
- Promouvoir et soutenir le Service d'accueil des nouveaux résidents, en mettant en valeur des réussites d'intégration

- Promouvoir la politique familiale 2016-2020 et soutenir son implantation dans chaque municipalité

- Tenir une activité de lancement de la Politique familiale 2016-2020 et développer des outils promotionnels
- Soutenir le développement de partenariats favorisant l'implantation, le suivi et l'évaluation des plans d'action municipaux, par MRC et Supra-local
- Développer des instruments pour mesurer les progrès réduisant les écarts de bien-être et de santé liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale

VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL



Fondée il y a plus de 350 ans, Baie-Saint-Paul, « Ville d'art et de patrimoine », est située au cœur d'une vallée traversée par la rivière du Gouffre et la rivière du Bras. Elle est entourée de montagnes et de paysages naturels exceptionnels. On y retrouve à la fois une rivière à saumon, l'accès au fleuve et des terres agricoles de grande qualité. Elle couvre un territoire de 563,7 km carrés. Zone habitée de la Réserve de la biosphère de Charlevoix (UNESCO), avec une population de 7335 personnes, elle constitue une ville dont le patrimoine, la culture, les produits du terroir et les paysages uniques caractérisent son dynamisme économique. Le développement économique de Baie-Saint-Paul est d'ailleurs axé sur l'agriculture, le tourisme et les services, l'industrie ne s'étant jamais installée solidement sur le territoire. C'est davantage l'art, la culture et le tourisme qui ont pris une place prépondérante sur le plan du développement régional depuis le milieu du 20^e siècle. Baie-Saint-Paul constitue également une ville de services pour la MRC de Charlevoix. On y retrouve un hôpital, une école secondaire, une bibliothèque, un aréna, un carrefour culturel, un musée, des galeries d'arts, des boutiques, des restaurants, etc. Baie-Saint-Paul accueillait, en 2011, 1 035 familles avec enfant(s) à la maison. Sa population était alors en croissance.

Maire : Jean Fortin
Directeur général : Martin Bouchard

15, rue Forget
Baie-Saint-Paul (Québec)
G3Z 3G1

Téléphone : 418.435.2205
Télécopieur : 418.435.2688

ville@baiesaintpaul.com
www.baiesaintpaul.com

Population 2011	7 335 personnes
Population 2006	7 290 personnes
Variation	+35

Pourcentage de la population âgée entre 0 et 14 ans (2011)	12,4 %
Pourcentage de la population âgée entre 15 et 24 ans (2011)	9,1 %
Pourcentage de la population âgée de 55 ans et plus (2011)	48,9 %
Nombre de familles (2011)	2 035
Nombre de familles avec enfant(s) à la maison (2011)	1 035
Nombre de familles monoparentales (2011)	245
Revenu médian des familles avant impôt (Charlevoix, 2012)	68 530 \$
Revenu médian des familles monoparentales avant impôt (Charlevoix, 2012)	46 360 \$

<http://www.stat.gouv.qc.ca>



LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Faciliter l'accessibilité des familles aux loisirs sportifs et culturels

ACTIONS

- Analyser la politique tarifaire de la Ville de Baie-Saint-Paul pour développer un tarif préférentiel aux familles avec plusieurs enfants (carte famille, rabais, privilège, etc.)
- Promouvoir et poursuivre les programmes d'aide à l'accessibilité aux loisirs et encourager les initiatives communautaires
- Collaborer annuellement à l'organisation d'un bazar d'équipements sportifs
- Poursuivre l'implantation de préinscription et d'inscription via Internet aux activités offertes par la Ville de Baie-Saint-Paul

- Diversifier l'offre et les horaires en loisirs sportifs et culturels pour répondre davantage aux besoins des familles

- Évaluer les besoins des familles en loisirs par catégorie d'âge à Baie-Saint-Paul (plage horaire, choix des activités, coûts, etc.) en vue de développer une offre d'activités libres et en faire la promotion
- Améliorer l'offre d'activités en loisirs sportifs et culturels pour les jeunes enfants (0-5 ans), les adolescents (10-17 ans) et les femmes enceintes
- Favoriser l'accessibilité aux infrastructures municipales et scolaires en améliorant le protocole d'entente avec la commission scolaire
- Planifier des plages horaires de loisirs conjointes (parents/enfants) dans un même lieu
- Revoir l'ensemble de l'organisation du camp de jour (offre d'activités, équipements, locaux, sécurité, sorties, etc.)

- Améliorer et maintenir les installations récréatives et les aménagements municipaux

- Poursuivre d'ici 2020 le développement, l'actualisation et l'entretien des parcs et espaces verts en s'accolant au plan directeur de la municipalité
- Aménager un rond de glace indépendant, près de la patinoire extérieure actuelle, pour favoriser la cohabitation hockey-patinage libre
- Dans le réaménagement du boisé du quai, s'assurer de maintenir la vocation famille (accès au fleuve, modules de jeux pour enfants, etc.)
- Poursuivre la liaison des divers tronçons de pistes cyclables existants sur le territoire de Baie-Saint-Paul et aménager un tronçon entre le terrain de soccer et le McDonald passant par la 138
- Réaliser, éditer et mettre en circulation une carte détaillée indiquant tous les parcs et sentier pédestres ainsi que les pistes cyclables
- Poursuivre l'activité de l'heure du conte (3 fois dans l'année)
- Développer un questionnaire ou un jeu, sous forme de suivi après lecture pour certains livres populaires auprès des enfants
- Ajuster l'offre de service en répondant au besoin des différents groupes d'âge de la population

- Favoriser la participation citoyenne

- Développer en partenariat avec les organismes des processus de consultation annuelle
- Maintenir un budget participatif tout en respectant la capacité financière de la municipalité
- S'assurer du suivi de la politique familiale par la formation et l'animation d'un comité
- Initier des activités de sensibilisation au domaine public en simulant, par exemple, la réunion d'un conseil municipal avec des jeunes du secondaire
- Favoriser la transmission de l'histoire et du savoir-faire des citoyens de la ville (nos porteurs de mémoire)

VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Soutenir et promouvoir l'offre de service des organismes Famille

ACTIONS

- Maintenir le soutien à la maison des jeunes (Forum Jeunesse) et aux autres organismes jeunesse
- Promouvoir, à l'intérieur des médias de la Ville, les activités offertes par les différents organismes présents sur le territoire
- Mettre sur pied une activité annuelle de type « porte ouverte » pour donner une vitrine aux organismes

SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Faciliter la pratique sécuritaire du transport actif

ACTIONS

- Poursuivre et supporter le comité de circulation de la Ville de Baie-Saint-Paul dans leurs démarches pour réduire la vitesse des automobilistes
- Revoir l'aménagement des tronçons de route munis de passages piétons pour inciter les automobilistes à les respecter
- Sensibiliser, à la fois les piétons et les automobilistes, à l'importance de respecter l'usage des passages pour piétons

- Améliorer l'accessibilité aux soins de santé

- Faire valoir auprès des instances concernées l'importance d'un service de convalescence (courte) pour la population

- Développer et mettre en place des actions qui redonneront aux jeunes de Baie-Saint-Paul un sentiment d'appartenance à leur ville

- Mettre en valeur, sur les réseaux sociaux (Facebook et autres), les initiatives intéressantes pour et par des jeunes

- Maintenir les services pour les familles immigrantes et résidentes

- Poursuivre les activités d'accueil personnalisées pour les nouvelles familles (pochette d'accueil, cocktail, activités familiales, invitations personnalisées, etc.)
- Mettre en place de nouveaux incitatifs pour attirer de nouvelles familles
- Poursuivre la subvention de 200 \$ pour l'achat de couches lavables





HABITATION

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Faciliter l'accès à la propriété et promouvoir les nouvelles tendances

ACTION

- Offrir et promouvoir des incitatifs financiers pour le maintien à domicile, la rénovation et l'achat de maison par le biais de programmes municipaux

TRANSPORT

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Maintenir et améliorer l'offre des services de transport en commun

ACTIONS

- Maintenir la contribution financière au service de transport collectif offert par le TRUC à raison de 1 \$ par habitant
- Soutenir les recommandations du forum transport pour améliorer les services sur notre territoire

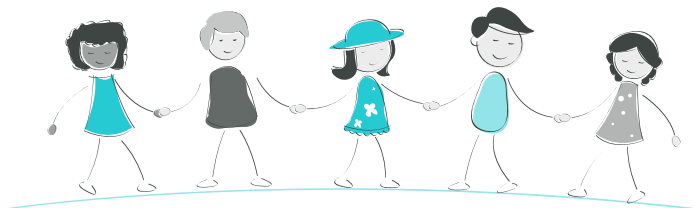
ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Améliorer la communication entre la Ville de Baie-Saint-Paul et sa population

ACTIONS

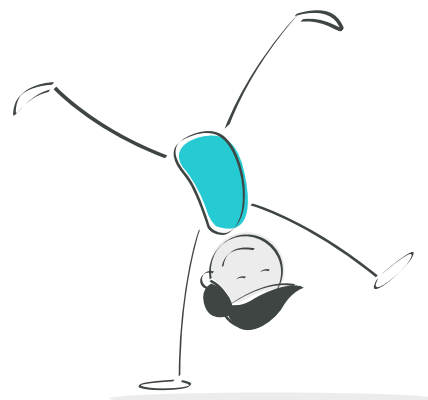
- Tenir une ou des pages Facebook de la Ville de Baie-Saint-Paul, rassemblant un ou plusieurs secteurs de la Ville, et assurer sa mise à jour
- Identifier et adopter les meilleurs moyens pour rejoindre les familles et plus particulièrement la jeunesse de Baie-Saint-Paul : médias sociaux (ex. : facebook) via l'école, etc.
- Simuler un conseil municipal jeunesse (secondaire) et femme, pour siéger à une réunion municipale
- Poursuivre la publication du journal L'Informateur cinq fois par année : Diffuser régulièrement les actions par la Ville dans le cadre de la politique de la famille et des aînées



MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS



Située à la base de la station de ski Le Massif de Charlevoix, la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est formée d'une étroite bande de terre qui épouse les contours du fleuve sur plus de 6 kilomètres, couvrant une superficie de 150,2 km carrés. En 2011, la population totale comptait 744 habitants. Le développement économique repose principalement sur les activités touristiques de plein air. D'ailleurs, les pratiquants de randonnée pédestre, de raquette et de ski de fond ont accès à un réseau de sentiers d'est en ouest de la municipalité, dont le Sentier des Caps de Charlevoix et le Sentier Gabrielle-Roy. Le fleuve à proximité offre l'occasion aux kayakistes d'effectuer leurs départs en plein cœur du village. Différents services sont offerts aux familles. Petite-Rivière-Saint-François accueillait, en 2011, 110 familles avec enfant(s) à la maison. Sa population était alors en croissance.





Maire : Gérald Maltais
Directrice générale : Francine Dufour

1067, rue Principale
Petite-Rivière-Saint-François (Québec)
G0A 2L0

Téléphone : 418.760.1050
Télécopieur : 418.760.1051

info@petiteriviere.com
www.petiteriviere.com

Population 2011	744 personnes
Population 2006	703 personnes
Variation	+41

Pourcentage de la population âgée entre 0 et 14 ans (2011)	13,4 %
Pourcentage de la population âgée entre 15 et 24 ans (2011)	9,4 %
Pourcentage de la population âgée de 55 ans et plus (2011)	40,3 %
Nombre de familles (2011)	230
Nombre de familles avec enfant(s) à la maison (2011)	110
Nombre de familles monoparentales (2011)	15
Revenu médian des familles avant impôt (Charlevoix, 2012)	68 530 \$
Revenu médian des familles mono-parentales avant impôt (Charlevoix, 2012)	46 360 \$

<http://www.stat.gouv.qc.ca>

LOISIRS CULTURELS ET SPORTIFS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Diversifier l'offre d'activités culturelles et sportives

- Faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives

- Améliorer et promouvoir les infrastructures déjà existantes

- Mobiliser la population

ACTIONS

- Démarrer un comité Loisirs afin de diversifier et augmenter l'offre d'activités culturelles et sportives
- Introduire une glissade pour les enfants l'hiver
- Réaliser des soirées cinéma et hockey dans la salle communautaire
- Construire une piste cyclable le long de la voie ferrée

- Créer un répertoire des équipements disponibles gratuitement à la municipalité pour les loisirs (ex : plage, jeux d'eau, sentier, etc.)
- Maintenir la qualité du camp de jour
- Accueillir les enfants des non-résidents au camp de jour
- Mettre en place un camp lors de la relâche

- Procéder à la rénovation de la Maison des jeunes en impliquant ceux qui la fréquentent
- Créer des événements sportifs et culturels autour des structures déjà existantes afin d'augmenter l'achalandage

- Mobiliser les résidents à s'impliquer dans l'organisation des fêtes de quartier ou autres événements rassembleurs (marché aux puces, cabane à sucre, etc.)

VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Travailler en collaboration avec les organismes Famille de Charlevoix

ACTIONS

- Soutenir les organismes communautaires dans la réalisation de leur mission auprès des familles
- Établir des partenariats avec certains organismes Famille couvrant le territoire de Charlevoix en fonction des besoins des familles dans la municipalité

TRANSPORT

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Développer le transport collectif dans la municipalité

ACTION

- Modifier notre page Facebook pour ajouter un volet covoiturage à Petite-Rivière-Saint-François

SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS
• Soutenir la population dans le développement de saines habitudes de vie	• Sensibiliser le casse-croûte à offrir davantage de repas santé • Augmenter les activités liées aux saines habitudes de vie lors du camp de jour
• Permettre la pratique sécuritaire du transport actif et collectif dans la municipalité	• Réserver la section du quai uniquement au piéton, les fins de semaine et en période estivale • Sensibiliser les résidents à la vitesse dans le noyau villageois et autres segments à risque
• Améliorer la sécurité des citoyens	• Mettre en place un réseau de gardiennes et de gardiens avertis

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS
• Développer un milieu de vie rassembleur	• Aménager des espaces verts dans les nouveaux développements afin de créer un effet de voisinage • Conserver des zones de développement exclusivement pour les résidences permanentes, afin d'éviter les conflits avec les visiteurs d'habitations touristiques, pour ainsi favoriser une vie de quartier
• Protéger et mettre en valeur les richesses naturelles	• Procéder au nettoyage de la plage en saison estivale

HABITATION

OBJECTIF SPÉCIFIQUE	ACTIONS
• Faciliter l'accès à la propriété et à l'habitation locative	• Élargir les critères d'admissibilité pour l'obtention des incitatifs à l'établissement (achat d'une maison, pas nécessairement obligation d'une nouvelle construction) • Effectuer des campagnes de visibilité des terrains disponibles et abordables ainsi que des programmes d'incitatifs à l'établissement

ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS
• Améliorer les communications avec la population locale et régionale	• Inscrire les employés municipaux à une formation au sujet de l'utilisation efficace des médias sociaux • Effectuer des mises à jour régulières du site Internet et de la page Facebook de la municipalité • Lancer des invitations plus larges lors des activités, événements et autres informations pertinentes (région de Charlevoix, résidents de maison secondaire)
• Connaître les besoins de la population	• Faire des suivis ponctuels auprès des nouveaux résidents afin de connaître davantage leurs besoins • Mettre en place un comité de parrains/marraines pour accueillir et intégrer les nouveaux résidents

MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN



Saint-Urbain se distingue par son caractère champêtre. En effet, cette localité pittoresque est blottie dans une vallée fertile circonscrite par les impressionnants sommets des Laurentides qui l'encerclent. Elle couvre une superficie de 327,7 km carrés et comptait, en 2011, 1 474 habitants. On y retrouve une multitude de productions agricoles telles que le porc biologique, l'émeu, le canard et le bœuf. De plus, la municipalité est traversée par une magnifique rivière à saumon, la rivière du Gouffre. Qualifiée aussi de porte d'entrée de l'arrière-pays de Charlevoix et du parc national des Grands-Jardins, la municipalité est un cadre naturel propice à l'observation de la faune et des paysages magnifiques et à la pratique de loisirs d'extérieur. Le Parc industriel se situe à Saint-Urbain. Saint-Urbain accueillait, en 2011, 225 familles avec enfant(s) à la maison. Sa population était alors en croissance.

Mairesse : Claudette Simard
Directrice générale : Gilles Gagnon

917, rue St-Édouard
Saint-Urbain (Québec)
G0A 4K0

Téléphone : 418.639.2467
Télécopieur : 418.760.1056

munsturb@sainturbain.qc.ca
www.sainturbain.qc.ca

Population 2011	1 474 personnes
Population 2006	1 448 personnes
Variation	+26

Pourcentage de la population âgée entre 0 et 14 ans (2011)	13,9 %
Pourcentage de la population âgée entre 15 et 24 ans (2011)	10,9 %
Pourcentage de la population âgée de 55 ans et plus (2011)	36 %
Nombre de familles (2011)	420
Nombre de familles avec enfant(s) à la maison (2011)	225
Nombre de familles monoparentales (2011)	55
Revenu médian des familles avant impôt (Charlevoix, 2012)	68 530 \$
Revenu médian des familles monoparentales avant impôt (Charlevoix, 2012)	46 360 \$

<http://www.stat.gouv.qc.ca>

MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN

LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

ACTIONS

Favoriser la collaboration	- Mobiliser des bénévoles pour l'organisation de différentes activités - Mettre en place des événements et/ou des lieux rassembleurs - Permettre aux jeunes du service de garde d'explorer leur milieu de vie par l'organisation d'activités conjointes : - Pompiers et autres services municipaux; - Bibliothèque; - École - Tenir une rencontre entre la municipalité, l'école et l'OPP pour favoriser la collaboration et la concertation
Maximiser l'utilisation des infrastructures existantes	- Maximiser l'utilisation du terrain de soccer - Sensibiliser l'école à offrir des cours de tennis - Amener les jeunes à s'initier au tennis (prêt de matériel sur place) - Collaborer à la mise en place d'un partenariat avec la Commission scolaire de Charlevoix de sorte à permettre l'accès au gymnase de l'école primaire
Améliorer l'offre de services	- Sonder les intérêts de la population via un sondage sur Facebook - Trouver un lieu de glisse : il est proposé de trouver un endroit où la neige pourrait être accumulée dans le cœur du village - Faire des projections de films extérieures et au centre communautaire - Remettre en place la fête de l'Halloween et le rallye de bonbons offerts par les conseillers déguisés (initiative du conseil municipal) - Organiser une journée « vente de garage », annuellement, dans le stationnement de l'église (meilleure visibilité) - Élargir la plage horaire de la patinoire, en ciblant les heures en fonction des besoins et des horaires des jeunes et des familles - Planifier le retour de la « fête familiale estivale », en soutien à Opération Enfant Soleil, en 2017, par la mobilisation de nouveaux bénévoles
Favoriser l'accessibilité aux loisirs	- Promouvoir le site maneige.com, puisque le Massif et le Mont Grand-Fonds font partie de l'Association des stations de ski du Québec - Mettre en place un club de ski alpin, pour entre autres faciliter le transport des jeunes vers les centres de ski de la région - Sensibiliser le Massif et le Mont Grand-Fonds à offrir des tarifs préférentiels aux familles de la région
Promouvoir les activités et les installations existantes	- Promouvoir le tracé de ski de fond et la disponibilité du matériel - Promouvoir davantage la journée de la pêche, en collaborant avec l'école

HABITATION

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

ACTIONS

Faciliter l'accessibilité à l'habitation	- Créer une banque de logements à Saint-Urbain (et si possible, mettre en valeur les logements bien entretenus) - Inciter les propriétaires à rénover leur logement par la mise en place de crédits à la rénovation
--	--



VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Soutenir la Maison des jeunes

ACTIONS

- Maintenir l'ouverture de la Maison des jeunes l'été
- Soutenir financièrement la Maison des jeunes

SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Améliorer la sécurité des citoyens

ACTIONS

- Sécuriser la pratique du vélo dans la municipalité
- Poursuivre la réflexion sur la meilleure façon de sécuriser la marche en hiver dans la municipalité
- Réaliser une campagne de sensibilisation au vandalisme à l'école
- Tenir et promouvoir une liste des gardiens avertis
- Faire la promotion du programme PAIRS et de la popote roulante, pour faciliter le maintien à domicile

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer les infrastructures pour la famille
- Améliorer l'offre de service du terrain de jeux
- Embellir la municipalité

ACTIONS

- Installer des jeux d'eau (prévu pour le printemps 2016)
- Consolider les aménagements dans les différents parcs de la municipalité
- Améliorer les infrastructures et l'entretien de la halte, dans le rang Saint-Jean-Baptiste, juste avant le pont
- Aménager un jardin communautaire dans la municipalité
- Renipper les infrastructures du terrain de jeux : installer une structure permettant aux enfants de se protéger du soleil et de la chaleur
- Poursuivre le fleurissement de la municipalité, malgré les actes de vandalisme du passé

TRANSPORT

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Offrir des solutions facilitantes pour les parents

ACTION

- Trouver une solution pour faciliter le transport des enfants de la garderie vers les ateliers du Jardin d'enfants, car les parents sont au travail à ce moment

ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION

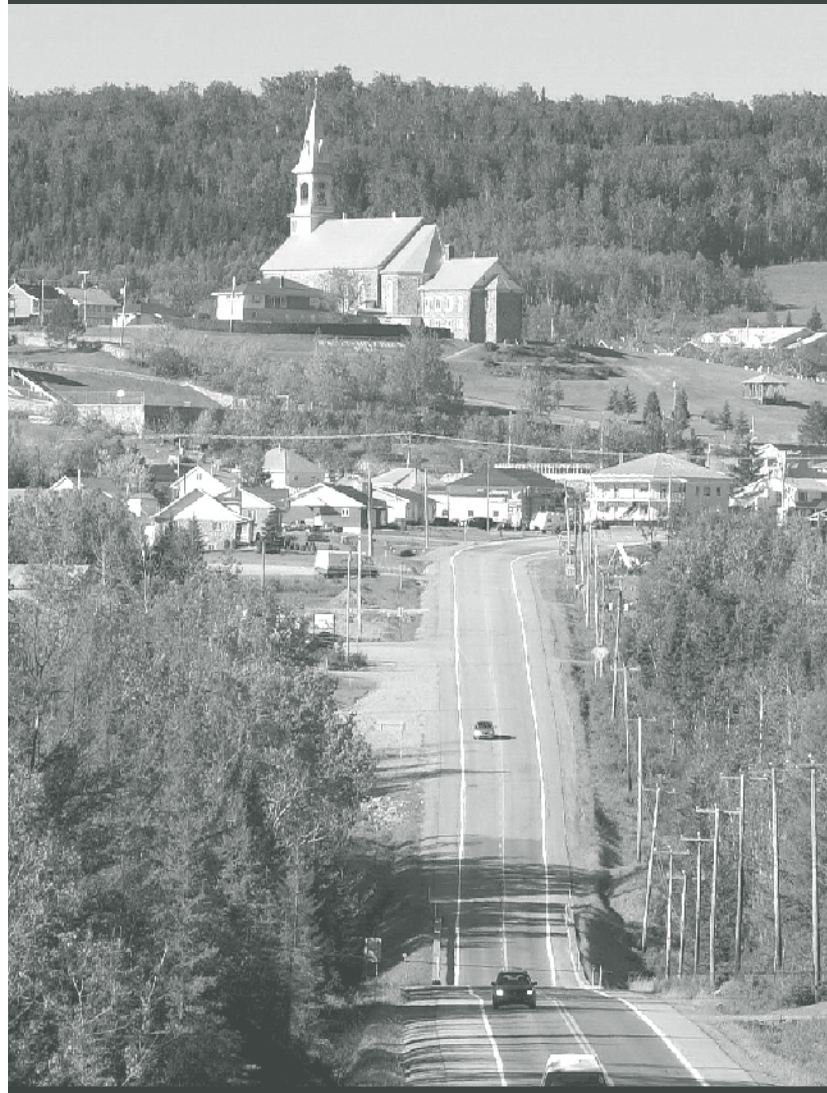
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Favoriser l'implication citoyenne
- Améliorer la communication entre la population et la municipalité

ACTIONS

- Réaliser une planification stratégique et s'assurer de mobiliser la population autour des différentes actions retenues
- Distribuer formellement les tâches entre les conseillers pour faciliter la communication entre les acteurs municipaux et la population
- Promouvoir la page Facebook de la municipalité
- Rejoindre la population plus vulnérable pour mieux les informer – Cibler des ressources significatives (lien de confiance) dans la municipalité

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HILARION



La municipalité de Saint-Hilarion est littéralement entourée de montagnes. Le site de la Montagne de la croix a d'ailleurs été aménagé pour en faciliter l'observation. L'agriculture et la transformation du bois sont les principales industries de Saint-Hilarion. On y retrouve non seulement des fermes traditionnelles d'envergure, mais également des fabricants artisans qui produisent et développent des produits agroalimentaires de créneau. On y retrouve également un réseau de sentiers de ski de fond et de raquette, qui permettent de fréquenter le milieu forestier des environs, et différentes installations pour les familles, dont, le Parc récréatif de l'Amical, la Maison des jeunes, une piste cyclable, une aire de jeux, un terrain de soccer, une patinoire et une glissade en hiver. Par sa position stratégique, Saint-Hilarion donne rapidement accès à différents secteurs de la MRC. Saint-Hilarion accueillait, en 2011, 200 familles avec enfant(s) à la maison. Sa population était alors en décroissance.

Maire : Rénald Marier
Directrice générale : Madeleine Tremblay

306, chemin Cartier Nord
Saint-Hilarion (Québec)
G0A 3V0

Téléphone : 418 457-3463
Télécopieur : 418 457-3805

municipalite@sainthilarion.ca
www.sainthilarion.ca

Population 2011	1 181 personnes
Population 2006	1 191 personnes
Variation	-10

Pourcentage de la population âgée entre 0 et 14 ans (2011)	14,8 %
Pourcentage de la population âgée entre 15 et 24 ans (2011)	11,9 %
Pourcentage de la population âgée de 55 ans et plus (2011)	30,1 %
Nombre de familles (2011)	350
Nombre de familles avec enfant(s) à la maison (2011)	200
Nombre de familles monoparentales (2011)	45
Revenu médian des familles avant impôt (Charlevoix, 2012)	68 530 \$
Revenu médian des familles mono-parentales avant impôt (Charlevoix, 2012)	46 360 \$

<http://www.stat.gouv.qc.ca>



LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Promouvoir davantage les services de la bibliothèque

ACTIONS

- Promouvoir l'heure du conte de la bibliothèque auprès des enfants d'âge préscolaire
- Promouvoir le programme *Une naissance, un livre*

- Diversifier l'offre en loisirs sportifs et culturels

- Évaluer la possibilité d'embaucher un agent de développement en loisir. Considérant le poids financier d'une telle action, il pourrait être intéressant de partager une ressource entre deux municipalités ou consolider un emploi existant :
 - Diversifier l'offre d'activités en loisir (judo, cirque, etc.) : conditionnement physique, zumba, club de raquettes
 - Diversifier l'offre d'activités pour les 12-17 ans
- Questionner l'intérêt des parents à obtenir davantage d'information sur les possibilités de collaboration avec le Camp Le Manoir pour améliorer et compléter l'offre des activités du terrain de jeux municipal

- Améliorer les installations et les infrastructures

- Renouveler l'équipement de la glissade afin de rendre disponible des chambres à air sécuritaires
- Refaire la carte des pistes de ski de fond

- Favoriser l'accessibilité

- Maintenir les faibles coûts d'accès aux loisirs pour les familles, dont le passeport Refuge à 70 \$, avec prêt d'équipements
- Organiser un bazar une fois par année pour favoriser la vente à coût abordable et l'échange de matériel
- Promouvoir l'accessibilité aux activités nautiques à la piscine de Baie-Saint-Paul grâce à la compensation financière

ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATIONS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Informer la population sur les rôles joués par sa municipalité

ACTIONS

- Établir un partenariat avec l'école de sorte à mettre en place des activités éducatives qui permettraient de bâtir des ponts entre les jeunes du primaire et leur municipalité

- Améliorer les communications avec la population

- Faire un signet, sur lequel est inscrite l'adresse du site Internet de la municipalité, et le laisser à la poste
- Faire de la publicité dans le journal municipal pour promouvoir le site Internet
- Tenir une page Facebook municipale
- Afficher les heures d'ouverture des différents services via le site Internet et la page Facebook

- Promouvoir les programmes, les services et les attraits de la municipalité

- Promouvoir le programme qui offre 100 \$ aux familles lors de la naissance d'un enfant dans la municipalité

- Intégrer les jeunes de la municipalité dans la vie communautaire

- Offrir des projets d'animation par les adolescents, pour les plus petits (camp de jour, bibliothèque, etc.)

VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

ACTIONS

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le service de garde | <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le financement du service de garde |
| <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'implication citoyenne | <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître le Comité de développement en précisant son rôle et la nature de ses actions |
| <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la Maison des jeunes | <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et bonifier le soutien financier à la Maison des jeunes, en fonction des besoins exprimés • Peinturer le local de la Maison des jeunes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la concertation et la collaboration | <ul style="list-style-type: none"> • Tenir une rencontre annuelle (ou plus) entre les différents organismes de la municipalité, pour favoriser le réseautage, la concertation, le partenariat et l'ouverture. Cette rencontre permettrait également de réaliser un calendrier saisonnier de toutes les activités offertes |

SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

ACTIONS

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'éclairage de nuit | <ul style="list-style-type: none"> • Rajouter un lampadaire aux coins de la rue Principal et Cartier et dans le développement de la Montagne • Cibler les lieux stratégiques où améliorer l'éclairage de nuit et procéder à l'installation des lampadaires |
| <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la sécurité des citoyens | <ul style="list-style-type: none"> • Dans le rang Sainte-Croix, installer des affiches <i>Attention à nos enfants !</i> • En collaboration avec le Comité de sécurité publique de la MRC, établir une stratégie pour sensibiliser la population à réduire leur vitesse • Faire faire une analyse de la sécurité routière (indications, éclairage et autres) par une tierce-partie • Mettre davantage en évidence l'arrêt au coin Cartier et 1^{er} rang et indiquer d'avance sa présence • Collaborer avec la Commission scolaire de Charlevoix, pour rendre sécuritaire la cour et les accès de l'école Marie-Reine (ex. : assigner un enseignant à la sécurité à la sortie des classes, sensibiliser les enfants, sensibiliser les parents, etc.) • Offrir une visite du service d'incendie aux jeunes de l'école primaire • Poursuivre la tournée des pompiers volontaires dans les propriétés |

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

ACTIONS

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les commodités pour les familles et les touristes | <ul style="list-style-type: none"> • Indiquer à l'avant du Chalet des sports que l'accès aux services sanitaires se situe à l'arrière de la bâtisse |
| <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'attrait vers la municipalité | <ul style="list-style-type: none"> • Par la mise en place d'incitatifs, conscientiser les commerces de la route 138 à améliorer la devanture de leur commerce et leur affichage • Promouvoir la halte de la Montagne (site de la croix) comme lieu de détente pour les familles |

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS



La municipalité des Éboulements s'étend entre le fleuve Saint-Laurent et les montagnes de la chaîne des Laurentides. Elle s'est établie sur le territoire du cratère météoritique de Charlevoix, dont le point centre est le Mont des Éboulements. Nantie de sa diversité géologique et panoramique, la population des Éboulements se concentre sur trois différents niveaux : Les Éboulements d'en haut, regroupant la majeure partie de la population, Les Éboulements du centre, où se dessine un plateau au potentiel agricole réputé pour ses jardins maraîchers, et Les Éboulements d'en bas au caractère maritime défini comme le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive, assurant l'unique accès pour traverser à l'Isle-aux-Coudres. La population, lors du recensement de 2011, était de 1 328 habitants. Quant aux villégiateurs, on les estime à environ 500 personnes. Bien que l'agriculture occupe une place importante dans la municipalité, soit près de 40 % de son territoire, les entreprises à caractère touristique s'y sont fortement développées. Les Éboulements accueillait, en 2011, 200 familles avec enfant(s) à la maison. Sa population était alors en croissance.

Maire : Pierre Tremblay
Directrice générale : Linda Gauthier

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988
Télécopieur : 418 489-2989

municipalite@leseboulements.com
www.leseboulements.com

Population 2011	1 328 personnes
Population 2006	1 264 personnes
Variation	+64

Pourcentage de la population âgée entre 0 et 14 ans (2011)	12,8 %
Pourcentage de la population âgée entre 15 et 24 ans (2011)	10,2 %
Pourcentage de la population âgée de 55 ans et plus (2011)	41 %
Nombre de familles (2011)	405
Nombre de familles avec enfant(s) à la maison (2011)	200
Nombre de familles monoparentales (2011)	35
Revenu médian des familles avant impôt (Charlevoix, 2012)	68 530 \$
Revenu médian des familles monoparentales avant impôt (Charlevoix, 2012)	46 360 \$

<http://www.stat.gouv.qc.ca>

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

ACTIONS

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'utilisation des infrastructures existantes | <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en place d'une ligue de tennis amateur • Constituer une banque d'équipements (skis, patins, raquettes, raquettes et balles de tennis), pour en faire la location aux touristes et aux résidents • Mettre en place un horaire pour favoriser la cohabitation entre le hockey cosom et le tennis, l'été, et le hockey et le patinage libre, l'hiver. S'assurer de pouvoir faire respecter cet horaire |
| <ul style="list-style-type: none"> • Diversifier l'offre de loisirs culturels et sportifs | <ul style="list-style-type: none"> • Embaucher un agent de développement en loisir • Établir un partenariat avec le Camp Le Manoir pour offrir un horaire fixe d'accès à la piscine pour la population locale et développer d'autres activités accessibles à la population des Éboulements • Étudier et planifier la mise en place d'un « Centre des loisirs » à l'endroit où se situe actuellement la Maison des jeunes • Évaluer la possibilité d'offrir des sentiers pour la pratique de vélo de montagne • Développer un accès à la plage à Saint-Joseph-de-la-Rive • Offrir aux jeunes la possibilité de pratiquer le soccer • Mettre en place un anneau de glace pour favoriser le patinage libre • Offrir des cours d'activités physique et culturelles (ex. : gymnastique, musique, etc.) • Évaluer l'intérêt des gens à suivre différents cours ou activités, via un sondage, et établir un portrait des ressources humaines disponibles (implication citoyenne) • Offrir un remboursement à diverses activités, comme ce qui se fait déjà pour l'inscription aux activités de la piscine de Baie-Saint-Paul (élargir cette offre) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à la bibliothèque municipale | <ul style="list-style-type: none"> • Développer une équipe de parents bénévoles afin d'ouvrir la bibliothèque aux familles désirant une plage horaire le dimanche matin • Offrir des places assises, confortables, pour la lecture sur place et renouveler la décoration du coin jeunesse de la bibliothèque |





VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Faciliter l'accès à un local par les organismes Famille
- Soutenir la Maison des jeunes
- Favoriser l'ouverture de l'école sur la communauté

ACTIONS

- Réserver un local pour la Famille dans la salle Jean XXIII
- Maintenir, et bonifier si possible, le soutien financier à la Maison des jeunes
- Promouvoir l'activité « Aide aux devoirs » de la Maison des jeunes auprès des jeunes ciblés et de leurs parents
- Soutenir l'OPP dans ses différentes activités

SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer la sécurité des citoyens
- Améliorer la santé globale des citoyens

ACTIONS

- Installer un affichage de sécurité, du genre « Attention à nos enfants, c'est peut-être le vôtre ! » ou une affiche clignotante qui indique la limite permise (50 km)
- Organiser une cuisine collective, en activité intergénérationnelle, une fois par mois, et offrir les mets préparés à la population, par réservation
- Associer les propriétaires de jardin à cette activité de sorte à ce qu'ils collaborent en donnant leur surplus de récolte



MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS



URBANISME, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Trouver une solution alternative au déneigement des trottoirs, qui permettrait aux aînés et aux familles de se déplacer sans voiture, en hiver, de façon sécuritaire

- Faciliter l'accessibilité aux modules de jeux

- Embellir et améliorer le plan de la cour d'école

ACTIONS

- Aménager et entretenir un sentier, pour les raquettes ou autres, en arrière des maisons de la Route du Fleuve

- Installer des modules de jeux pour les enfants de 0-5 ans, dans le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive et dans le cœur du village des Éboulements (cour d'école)

- Collaborer avec la Commission scolaire pour réaménager la cours de l'école de sorte à ce que les autobus circulent seulement à l'avant du terrain
- Créer une activité parascolaire pour aménager un jardin communautaire, ou collaborer au jardin communautaire de l'école, en pensant à intégrer des activités intergénérationnelles

HABITATION

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Faciliter l'accessibilité à l'habitation

ACTIONS

- S'assurer que le projet de développement immobilier en cours offre des opportunités aux familles à faibles et à moyens revenus (terrains vendus au prix coûtant et logements accessibles)
- Explorer différentes avenues novatrices concernant les mesures à mettre en place pour faciliter l'accès à la propriété

TRANSPORT

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Faciliter le covoiturage au sein de la municipalité

ACTION

- Identifier et mettre en place des leviers d'action efficaces. S'inspirer de ce qui fonctionne (Mains de l'espoir, ABC, etc.) et des propositions du forum en transport de Charlevoix

ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer la communication entre la population et la municipalité

ACTIONS

- Effectuer la promotion de la page Facebook et du site Internet de la municipalité et mettre en place des alertes pour informer les amis de la page des différentes activités locales
- Promouvoir les emplois disponibles pour les jeunes dans la municipalité via le journal local et la page Facebook
- Faire une trousse d'accueil pour les nouveaux arrivants

- Favoriser l'implication citoyenne

- Établir une banque de bénévoles
- Promouvoir le bénévolat municipal

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES



La municipalité de L'Isle-aux-Coudres couvre l'intégralité de l'île du même nom, située dans le fleuve Saint-Laurent. L'île couvre une superficie de 97,1 km carrés. Trois secteurs, maintenant fusionnés, se trouvent sur l'île : Saint-Bernard, Saint-Louis et La Baleine. La municipalité comptait, en 2011, 1 279 habitants. L'Isle-aux-Coudres est une destination touristique importante, ce qui constitue son principal apport économique, avec le chantier maritime d'Industries Océan. L'accès à l'île se fait par un traversier, partant du quai de Saint-Joseph-de-la-Rive, secteur des Éboulements. On y trouve également un petit aéroport. L'Isle-aux-Coudres accueillait, en 2011, 195 familles avec enfant(s) à la maison. Sa population était alors en décroissance.

Maire : Dominic Tremblay
Directrice générale : Pamela Harvey

1026, chemin des Coudriers
Isle-aux-Coudres (Québec)
G0A 3J0

Téléphone : 418.760.1060
Télécopieur : 418.760.1061

contact@municipaliteiac.ca
www.municipaliteiac.ca

Population 2011	1 279 personnes
Population 2006	1 296 personnes
Variation	-17

Pourcentage de la population âgée entre 0 et 14 ans (2011)	8,6 %
Pourcentage de la population âgée entre 15 et 24 ans (2011)	9,4 %
Pourcentage de la population âgée de 55 ans et plus (2011)	53,9 %
Nombre de familles (2011)	405
Nombre de familles avec enfant(s) à la maison (2011)	195
Nombre de familles monoparentales (2011)	55
Revenu médian des familles avant impôt (Charlevoix, 2012)	68 530 \$
Revenu médian des familles mono-parentales avant impôt (Charlevoix, 2012)	46 360 \$

<http://www.stat.gouv.qc.ca>

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Maximiser l'utilisation des infrastructures déjà existantes

ACTIONS

- Promouvoir et développer le circuit de ski de fond existant
- Sécuriser le parcours de ski de fond et, éventuellement, de randonnée pédestre en améliorant les indications, en identifiant des sorties de secours et en identifiant les propriétaires terriens (à la fois ludique et sécuritaire)
- Étudier la possibilité d'aménager et entretenir la piste de ski de fond durant la saison estivale pour permettre la randonnée pédestre
- Étudier la possibilité de mettre en place une structure d'accueil pour promouvoir et faciliter l'accès à différentes activités sportives (ski de fond, randonnée pédestre et/ou autres)
- Relier, si possible, la piste de ski de fond à la structure d'accueil
- Mettre en place une banque d'équipements à louer ainsi qu'un poste de location dans la structure d'accueil
- Étudier la possibilité d'aménager des sentiers de vélo de montagne
- Voir à l'amélioration des infrastructures du terrain de jeux:
 - Jeux d'eau;
 - Bâtisse ou autre infrastructure couverte

- Développer une offre d'activités parascolaires

- Maximiser l'utilisation des infrastructures déjà existantes
- Maintenir les activités offertes lors de la semaine de relâche en les ajustant aux intérêts et aux besoins des familles

- Diversifier l'offre d'activités

- Étudier la possibilité d'embaucher un coordonnateur en loisirs sportifs et culturels dont les tâches sont à définir
- Promouvoir la gratuité du gymnase et de l'équipement pour la réalisation d'activités sportives
- Étudier la faisabilité d'aménager un site pour la glissade sur neige

VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Poursuivre le soutien à la Maison des jeunes
- Promouvoir les services offerts par les organismes communautaires de la municipalité
- Soutenir la réalisation d'événements publics pour la communauté
- Faciliter la conciliation travail-famille

ACTIONS

- Maintenir et poursuivre le soutien financier à l'Ancre
- Promouvoir l'ensemble des services de l'Ancre sur le site Internet de la municipalité
- Poursuivre et promouvoir les commandites pour la réalisation d'événements divers
- Appuyer toutes démarches pour assurer le maintien d'une offre élargie par les services de garderie (CPE et halte-garderie)

HABITATION

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Diversifier les possibilités d'accéder à l'habitation dans la municipalité

ACTION

- Promouvoir la réglementation qui permet l'habitation bigénérationnelle



SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Assurer des services de santé aux familles
- Améliorer la sécurité

ACTIONS

- Appuyer toutes démarches pour le maintien des services de santé sur l'Isle : CLSC et médecin de famille
- Voir à accroître la présence de la Sûreté du Québec sur l'Isle : mettre en place des caméras dans les endroits stratégiques
- Sensibiliser les responsables du déneigement à réduire leur vitesse. En parallèle, faire connaître les rôles et les responsabilités de la municipalité et du Ministère des Transports en matière de gestion des routes et des plaintes
- Mettre en place un service de premiers répondants

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Sensibiliser la population à la gestion des ressources naturelles et des matières résiduelles
- Favoriser la communication entre les propriétaires terriens et de potentiels locataires

ACTIONS

- Sensibiliser et informer les jeunes sur le mécanisme du traitement des eaux et autres systèmes liés à l'aqueduc
- Sensibiliser et informer la population sur la gestion des matières résiduelles (lieux d'enfouissement, recyclage, écocentre, etc.)
- Diffuser une banque de terres accessibles à la location

TRANSPORT

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Faciliter le transport de la population à l'extérieur de L'Isle

ACTION

- Promouvoir davantage les services du TRUC pour offrir l'accessibilité aux activités à l'extérieur de l'Isle à la population en général et, plus particulièrement, aux jeunes

ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Favoriser les communications auprès de l'ensemble des familles

ACTIONS

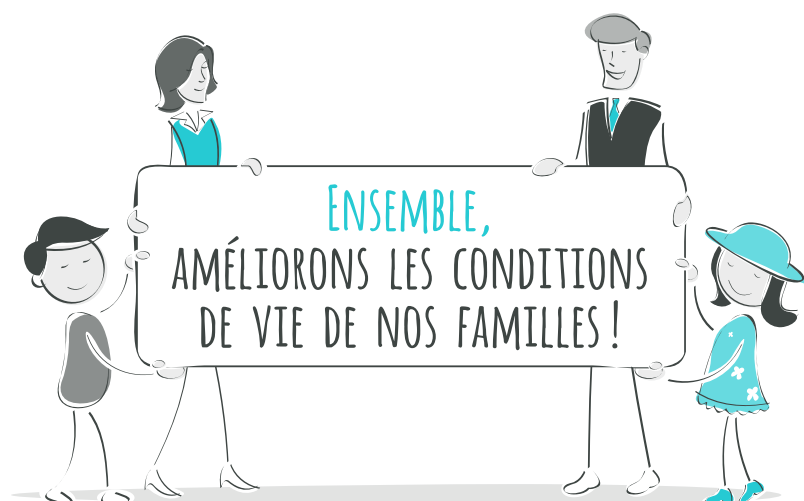
- Mettre à jour la pochette d'accueil des nouveaux arrivants et la distribuer aux nouvelles familles
- Actualiser le site Internet pour y inclure un onglet relatif aux familles qui présentera les différents services qui leur sont offerts sur l'Isle
- Promouvoir les emplois disponibles sur le territoire de la municipalité via son site Internet
- Inciter les résidents et les organismes à faire parvenir des informations à la municipalité afin de continuellement nourrir et mettre à jour le site Internet de la municipalité
- Promouvoir le service de diffusion d'information via la Coopérative Câblodistribution Isle-aux-Coudres

- Attirer de nouvelles familles

- Poursuivre le don de 250 \$ par la municipalité à la naissance d'un enfant
- Promouvoir la municipalité via son accès à Internet (télé-travail et autres)

MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION

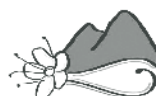
En cohérence avec le troisième principe directeur qui a guidé le choix des actions, *Réaliser les actions collectivement*, et afin de favoriser l'inclusion de l'ensemble des familles, la MRC de Charlevoix invite tous les acteurs concernés à s'investir dans la mise en œuvre des plans d'action. Le processus de consultation a donné lieu à des collaborations efficaces et pertinentes qui pourront se poursuivre et se développer dans la mise en œuvre. Pour y contribuer, informez-vous auprès de votre MRC ou de votre municipalité. De plus, le portail web en développement social de Charlevoix, qui sera effectif dès l'automne 2016, pourra également vous informer. Vous y retrouverez les coordonnées de différentes personnes ressources.



COMITÉ CONSULTATIF DE LA MRC DE CHARLEVOIX

Présent(e)s sur la photo : Émilie Dufour, Cassandre Lessard, Sara Coulombe, Isabelle-Anne Messier, Nadine Perron, Gilbert Gaudreault, Mylène Julien-Morin, Gérald Maltais, Marie-Emmanuelle Côté, Claudette Simard et Julie Campeau

Absent(e)s de la photo : Sylvie Germain, Jérémie Provencher, Myriam Cloutier, Stella Tremblay, Emmanuel Deschênes, Violette Bouchard, Claudia Bouchard, Roxanne Duby et Anne-Marie Huot



Corporation Municipale de la
Paroisse de Saint-Urbain

Crédits photos : Pierre Rochette



■ 4-201, place de l'Église, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1T2 ■ 418.435.2639 ■
■ mrc@mrccharlevoix.ca ■ www.mrccharlevoix.ca ■